

## Parcours individuels dans deux changements linguistiques en cours en français montréalais

Hélène Blondeau, Gillian Sankoff et Anne Charity

Volume 31, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006843ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006843ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blondeau, H., Sankoff, G. & Charity, A. (2002). Parcours individuels dans deux changements linguistiques en cours en français montréalais. *Revue québécoise de linguistique*, 31 (1), 13–38. <https://doi.org/10.7202/006843ar>

Résumé de l'article

Le parcours individuel de locuteurs dans des changements linguistiques en cours à l'échelle de la communauté linguistique francophone de Montréal constitue le thème de cet article. Un examen du comportement linguistique d'une cohorte de francophones montréalais interviewés à trois reprises au cours de leur vie, en 1971, 1984 et 1995, lève certaines zones d'ombre sur la participation individuelle aux changements sociolinguistiques et sur la question de l'âge critique de l'acquisition. Les résultats livrés concernent deux changements en cours – la norme de prononciation du /r/ et l'usage des pronoms toniques au pluriel – et l'interprétation proposée tient compte des caractéristiques linguistiques et de la signification sociale des deux variables.

PARCOURS INDIVIDUELS DANS DEUX CHANGEMENTS  
LINGUISTIQUES EN COURS EN FRANÇAIS  
MONTRÉALAIS\*

Hélène Blondeau  
Université d'Ottawa  
Gillian Sankoff et Anne Charity  
Université de Pennsylvanie

## 1. Introduction

Depuis les premières études sociolinguistiques sur le français parlé à Montréal, l'intérêt pour le changement linguistique ne s'est pas démenti. En effet, l'examen des contraintes pesant sur la variation en français montréalais a mis au jour certains changements en cours porteurs de nouvelles normes communautaires. À cet égard, le cas de la prononciation du /r/ est éloquent. Du [r] apical ou roulé, qui constituait l'ancienne norme de prononciation, la communauté linguistique francophone de Montréal est passée au [R] postérieur (Clermont et Cedergren 1979, Santerre 1979, Tousignant 1987a, b), qui s'est imposé comme nouvelle norme communautaire.

Les études variationnistes sur cette variété de français ont également documenté d'autres changements en cours au niveau morphosyntaxique, en particulier au sein du paradigme des pronoms personnels. Mentionnons, pour les pronoms toniques au pluriel, la diminution de l'usage des formes composées avec *autres* (les formes *nous autres*, *vous autres* et *eux autres*), considéré

---

\* Certains éléments du contenu de cet article ont fait l'objet de communications au cours de la dernière année (CASCA 2001, ACL 2001) lors desquelles ils ont bénéficié des commentaires de linguistes et d'anthropologues linguistiques que nous tenons à remercier (entre autres : Pierrette Thibault, Henrietta Cedergren, Denis Dumas, Christine Jourdan et Michelle Daveluy). Nous tenons également à remercier les deux évaluateurs anonymes qui nous ont motivés à clarifier certaines questions. Toute erreur ou omission relève de notre seule responsabilité. Notre reconnaissance va également aux collègues qui nous ont si gentiment donné accès aux données de 1971, 1984 et 1995 : David Sankoff et Henrietta Cedergren pour le corpus Sankoff-Cedergren 1971, Pierrette Thibault et Diane Vincent pour le corpus Montréal 1984 et Diane Vincent, Marty Laforest et Guylaine Martel pour le corpus Montréal 1995.

auparavant comme une caractéristique du français parlé à Montréal (Blondeau 1999), ou encore l'augmentation spectaculaire de l'usage indéfini de la deuxième personne du singulier – le pronom *tu* (Laberge 1977, Thibault 1991).

Des données longitudinales recueillies de 1971 à 1995 auprès de locuteurs francophones natifs de Montréal permettent maintenant non seulement la mise au jour de ces nouvelles normes communautaires du français de Montréal, mais également l'examen du rôle des trajectoires individuelles dans l'émergence de nouvelles normes. Cet article porte une attention particulière au comportement des participants individuels en ce qui concerne deux changements linguistiques à l'échelle communautaire. À ce titre, il scrute le comportement linguistique d'une cohorte d'individus montréalais francophones, dont la plupart ont été interviewés à trois reprises au cours de leur vie<sup>1</sup>. Cette étude longitudinale s'appuie sur des données recueillies auprès des mêmes locuteurs en 1971, 1984 et 1995 dans le cadre de la constitution des corpus sociolinguistiques Sankoff-Cedergren (D. Sankoff et coll. 1976), Montréal 1984 (Thibault et Vincent 1990) et Montréal 1995 (Vincent, Laforest et Martel 1995).

## 2. Âge critique, temps apparent et contact linguistique

Notre intérêt se porte sur la participation des individus à des changements plus globaux caractérisant leur communauté linguistique d'appartenance : la communauté francophone de Montréal. De manière plus générale, nous cherchons à mettre en relation les changements linguistiques dans la communauté et la malléabilité des systèmes linguistiques individuels au cours de la vie. En fait, cette question de recherche part d'une volonté de documenter les hypothèses sur l'âge critique de l'acquisition, sur lesquelles reposent beaucoup d'études de linguistique.

En règle générale, la linguistique moderne accepte que la formation du système linguistique des individus se construit au cours de l'enfance et que ce système est de moins en moins malléable plus on avance dans la vie. C'est d'ailleurs à partir de ce postulat que dans les études du changement en cours, la sociolinguistique interprète à partir de données synchroniques «le temps apparent». Ainsi, comme on suppose que les systèmes linguistiques demeurent relativement stables après l'enfance, on interprète l'usage différentiel des générations pour un trait linguistique en particulier comme un signe que ce trait est en changement dans la communauté.

---

<sup>1</sup> Certains locuteurs, n'étant pas parties prenantes du corpus Montréal 1995 (Vincent, Laforest et Martel 1995), ne sont étudiés que pour les deux premières périodes : 1971 et 1984.

C'est à Lenneberg 1967 que revient le crédit de la proposition d'un âge critique de l'acquisition, qui s'appuie maintenant sur un grand nombre d'études, dont entre autres les travaux sur l'acquisition des langues secondes. Pourtant, la documentation indique clairement que la réussite dans l'acquisition d'une langue seconde varie selon le niveau linguistique qu'on considère. Passant du lexique à la syntaxe, puis à la phonétique et à la phonologie, il y aurait moins de malléabilité à chaque niveau. D'après Singleton 1995, la capacité pour l'apprentissage lexical ne diminue pas avec l'âge, que ce soit en langue première ou en langue seconde. Cependant, Kim 1997 a observé un déclin dans la capacité de l'apprentissage lexicosémantique de l'anglais à partir de 6 ans chez les immigrants coréens aux États-Unis, similaire à celui qu'elle observe pour l'acquisition syntaxique, où la période de «sensibilité» va de 6 à 12 ans. Les résultats de Johnson et Newport 1989 indiquent un effet de l'âge d'acquisition de la syntaxe où, à partir de 7 ans, les sujets de leurs expériences, locuteurs L2, commencent à diverger des patterns d'acquisition observés pour les locuteurs natifs. Il y a, bien sûr, des auteurs qui contestent la notion de l'âge critique, mais normalement, ils prennent soin de dire qu'il existe chez certains individus une capacité pour l'apprentissage tardif de tel ou tel aspect «quasi natif» d'une langue seconde (Kellerman 1995). D'ailleurs, quelle que soit leur position théorique, la plupart des chercheurs s'accordent sur le statut de la phonétique et de la phonologie comme étant normalement le niveau le moins malléable, c'est-à-dire le plus stable à travers la vie d'un individu. Ceci vaut tant pour l'acquisition d'une langue que d'un dialecte second. C'est ainsi que le premier principe d'acquisition d'un deuxième dialecte énoncé par Chambers<sup>2</sup> souligne aussi le fait que les remplacements lexicaux sont acquis plus rapidement que la prononciation et les variantes phonologiques (1992 : 677). Pour les six adolescents anglo-canadiens chez qui il a étudié l'apprentissage de l'anglais britannique, il apparaissait clairement que les variantes phonétiques avaient été acquises plus lentement, avec plus de succès chez les jeunes, et avec plus de variabilité interindividuelle (son principe 4) que l'acquisition lexicale. La variabilité interindividuelle et l'avantage des plus jeunes s'observent aussi dans l'étude de Payne sur l'acquisition d'un deuxième dialecte par des enfants et adolescents après le déménagement de leur famille (Payne 1980, Labov 1994).

---

2 Chambers 1992 propose une série de huit principes d'acquisition d'un deuxième dialecte basés sur l'observation de l'usage de variantes lexicales, phonétiques et phonologiques par de jeunes Canadiens-anglais nouvellement arrivés en Angleterre. Pour notre propos, nous référons spécifiquement au principe 1, qui distingue l'acquisition du lexique des deux autres niveaux d'acquisition, et au principe 4, qui distingue les locuteurs en fonction de l'âge en ce qui a trait à l'acquisition de règles phonologiques complexes ou de nouveaux phonèmes.

Dans un sens, la réaction des adultes aux changements en cours dans leur propre communauté linguistique constitue un cas spécial de l'apprentissage d'un nouveau dialecte. Ces adultes sont entourés par des locuteurs plus jeunes (souvent leurs propres enfants et petits-enfants) dont le parler diffère du fait que ces jeunes ont grandi avec des innovations linguistiques qui ne font pas partie du système de leurs aînés. Dans cet article, nous cherchons à tracer les trajectoires différentes que peuvent suivre les adultes dans un tel cas d'«acquisition tardive». Si la documentation sur le contact linguistique s'applique à cette situation, on devrait s'attendre à ce que l'adoption des innovations phonétiques soit plus difficile que l'adoption des innovations qui font partie d'autres niveaux linguistiques (ici des traits morphologiques comme nous l'expliquons à la section 3 ci-dessous).

S'appuyant sur les distinctions entre l'apprentissage des traits phonétiques et d'autres variables linguistiques provenant de la documentation, nous énonçons les trois hypothèses suivantes :

**Hypothèse 1** : un locuteur conservateur en phonologie peut adopter ou refuser un changement en morphosyntaxe;

**Hypothèse 2** : un usager de la nouvelle norme en phonologie aura tendance à adopter un changement plus récent en morphosyntaxe;

**Hypothèse 3** : un comportement variable en direction de l'adoption d'un changement en phonologie s'accompagnera généralement d'un comportement en faveur d'un changement en morphosyntaxe.

Ces hypothèses générales seront raffinées et spécifiées au cours de la discussion des résultats.

### 3. La participation individuelle aux changements communautaires

Dans cet article, nous nous attardons à des variables qui, malgré un conditionnement linguistique très différent, se comparent par le fait qu'elles sont toutes impliquées dans des changements en cours dans la communauté. En premier lieu, nous allons contraster deux changements qui se rapprochent par le fait qu'ils sont tous deux des changements par en dessus, c'est-à-dire provenant de pressions normatives, mais qui se différencient au plan du niveau de l'organisation linguistique auquel ils se rattachent.

La première variable examinée concerne la variation phonétique entre les variantes postérieure et antérieure du /r/, pour lequel un changement en cours en faveur de la variante postérieure a été décelé (Clermont et Cedergren 1979, Santerre 1979, Cedergren 1987) et qui correspond à un changement d'en dessus selon la typologie labovienne.

L'autre cas de variation, typique également d'une pression d'en dessus, mais cette fois-ci en morphosyntaxe, concerne l'alternance entre les formes simples et composées des pronoms toniques du pluriel<sup>3</sup>. Selon l'analyse de données longitudinales recueillies entre 1971 et 1995 auprès de Montréalais francophones, l'usage des formes composées *nous autres*, *vous autres* et *eux autres* diminue au profit des formes simples *nous*, *vous*, *eux* et *elles* (Blondeau 1999).

Chambers 1992 illustre ses principes d'acquisition à partir d'un examen de 6 enfants et adolescents entre l'âge de 9 ans et 17 ans, dont le parler était analysé à deux reprises. Tel que décrit ci-dessous, la présente étude s'appuie sur un échantillon de 25 individus examinés à travers une période de 13 ou 24 ans, selon le cas. Notre angle d'approche est l'étude de la malléabilité des systèmes individuels en fonction du niveau de l'organisation linguistique auquel se rattachent les variables à l'étude.

Après avoir tracé les trajectoires des sujets de l'étude pour les deux changements d'en dessus, nous mettons en perspective cette comparaison à l'aide d'observations préliminaires concernant un troisième changement en cours mettant cette fois-ci en oeuvre un conditionnement sociolinguistique typique des pressions d'en dessous, c'est-à-dire n'agissant pas au niveau conscient et n'étant aucunement rattaché aux pressions normatives. Cette variable, à laquelle nous faisons allusion en introduction, concerne l'augmentation de l'usage de l'emploi indéfini du pronom *tu*. Cette variante, associée à l'origine aux jeunes hommes de la classe ouvrière (Laberge 1977) a connu selon Thibault 1991 une expansion considérable dans la communauté entre 1971 et 1984.

En somme, l'observation en temps réel du comportement de ces locuteurs sur une période de 24 ans permet de mettre en perspective la participation individuelle au changement selon le type de la variable observée.

#### 4. Méthodologie

Les corpus sociolinguistiques recueillis à Montréal depuis le début des années soixante-dix s'inscrivent dans le courant des études en temps réel

---

<sup>3</sup> Cette variable, qui comporte également une forte composante lexicale, correspond aux formes toniques des pronoms qui apparaissent en distribution complémentaire avec les formes clitiques. La variable à l'étude se situe dans le cadre plus général de l'opposition fondamentale entre formes clitiques et toniques qui caractérise le paradigme des formes pronominales en français, ce qui lui confère le statut de variable morphosyntaxique. Blondeau 1999 discute entre autres hypothèses celle de la grammaticalisation des formes composées comme marqueur de pluralité en français canadien.

puisqu'ils donnent accès à des données recueillies sur une période de près de 25 ans de 1971 à 1995. De surcroît, une des caractéristiques majeures des corpus de français parlé à Montréal réside dans leur caractère longitudinal, puisqu'ils ont été recueillis pour une large part auprès des mêmes individus. Ainsi, en plus de permettre le suivi du comportement de la communauté à travers le temps («trend study»), ils donnent accès au suivi de cohortes d'individus («panel study») et à la prise en compte des trajectoires individuelles.

Le premier corpus à avoir été recueilli, le corpus Sankoff-Cedergren, a rejoint 120 Montréalais francophones qui ont accordé des entrevues sociolinguistiques (Sankoff et coll. 1976). De ce nombre, la moitié a été rejointe de nouveau en 1984 pour constituer le corpus Montréal 1984, recueilli par Thibault et Vincent (Thibault et Vincent 1990). Comme l'illustre le Tableau 1, le corpus de 1984 compte en outre 12 jeunes locuteurs âgés de 15 à 20 ans, ajoutés afin de respecter la stratification selon l'âge caractéristique du corpus précédent. Puis en 1995, des chercheurs de l'Université Laval, Vincent, Laforest et Martel (1995), sont retournés auprès de 12 des locuteurs initiaux de 1971 et de 2 jeunes de 1984 pour constituer le corpus Montréal 1995.

Tableau 1  
Trois corpus de français montréalais

ANNÉE	1971	1984	1995
CORPUS	Sankoff-Cedergren	Montréal 1984	Montréal 1995
ENTREVUE	120	(60+12)	(12+2)
LECTURE	120	Nil	Nil
ENREGISTREMENT D'ACTIVITÉS	Nil	Nil	4

Ces données ont non seulement une grande valeur à cause de la période temporelle qu'elles couvrent, une période de près de 25 ans, mais également à cause du fait que les échantillons de parole amassés sont le fait des mêmes individus au fil du temps. C'est précisément cette dimension longitudinale qui a retenu notre attention puisqu'elle favorise l'approfondissement de la réflexion sur les changements qui s'opèrent dans la langue au fil du temps chez les individus.

## 5. Deux changements par en dessus

### 5.1 Le R

Le premier changement qui retient notre attention, les modifications dans la prononciation du R, relève de considérations phonétiques et trouve son origine au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, en fait dans les années quarante, moment à partir duquel Vinay 1950 constate une régression de l'ancienne norme du [r] apical (roulé) caractérisant la région de Montréal au profit de la nouvelle norme de prononciation, le [R] postérieur.

En dépit du fait que le phonème /r/ connaisse de nombreux variphones, nous les avons regroupés, à l'instar de Tousignant 1987a, en variantes phonétiques majeures : la variante [r] alvéolaire ou apicale à un ou plusieurs battements; la variante [R] postérieure, vibrante uvulaire «grasseyée» ou fricative vélaire; le /r/ vocalisé en position finale de mot (diphthongue antérieure ou postérieure remplaçant la liquide non latérale ou voyelle allongée, par exemple dans des mots tels *boire, père, pour, sûr*); le /r/ effacé (non conservation de la liquide typique de groupements consonantiques finaux, par exemple dans le mot *autre* [ot]); et enfin la variante vocalique rétroflexe, variante rare apparaissant sporadiquement dans les mots d'origine anglaise ou étant associés à l'anglais, p. ex. *Steinberg, Montréal*. L'attention se porte dans cet article sur le rapport entre les deux premières variantes, qui recevront pour la suite de la démonstration la dénomination de [r] apical et de [R] postérieur.

Le nouveau [R] postérieur s'est répandu largement dans la communauté linguistique de Montréal comme l'a bien montré l'étude de variation menée par Clermont et Cedergren en 1979. Ces auteurs avaient émis l'hypothèse d'un changement à l'échelle communautaire à partir d'une projection temporelle des données de 1971, comme l'illustre la distribution par groupe d'âge au Tableau 2.



Tableau 2  
 [R]/([R]+[r]) par groupe d'âge pour les 113 locuteurs de 1971  
 étudiés par Clermont et Cedergren 1979

GRUPE D'ÂGE EN 1971	[R] MOYEN EN 1971 %	N DE LOCUTEURS PAR GROUPE D'ÂGE
55+	7,6	29
35-54	24,5	29
20-34	68,7	29
15-19	92,7	26

Une étude des données subséquentes recueillies en 1984 et 1995 (Sankoff, Blondeau et Charity 2001) a montré comment un sous-échantillon de locuteurs ont réagi au cours de leur vie à ce changement en cours dans la communauté. Dans le cas de cette variable, en plus des 12 locuteurs retracés à travers les trois périodes et les 2 ajoutés en 1984, nous avons examiné les trajectoires de 11 individus enregistrés seulement en 1971 et 1984. Cette décision a été prise après avoir constaté que, vu l'état déjà avancé de ce changement en 1971, la période 1971-1984 était plus intéressante que la période 1984-1995 en ce qui concerne le /r/. Parmi ces 25 locuteurs, 10 individus manifestaient en 1971 un usage prépondérant de la variante [r] (tous ayant des taux d'usage de [R] de moins de 20 %). De ce groupe, huit personnes (de 18 à 41 ans en 1971) ont maintenu ce patron, qu'on peut qualifier de conservateur, au cours des années. Ces individus se trouvent en bas de la Figure 1, et les flèches qui indiquent leur trajectoire à travers le temps sont parallèles au cadre du fond de la figure. Par contre, deux d'entre eux (une femme de 27 ans et un homme de 45 ans en 1971) ont changé radicalement leur usage pour la variante innovatrice. Un deuxième groupe de 7 individus en 1971 adoptait un comportement mixte, révélant des taux d'usage de [R] variant entre 48 % et 88 %<sup>4</sup>. Cinq d'entre eux, dont l'âge s'étale de 16 à 53 ans, ont augmenté leur usage de la variante innovatrice de façon significative (<.05). Un dernier groupe de 8 individus utilisaient déjà la variante [R] à 100 % ou presque lors de leurs premiers enregistrements. Pour ces locuteurs, la question du changement ne se posait pas, et ils ne se trouvent pas à la Figure 1. Que disent les résultats en regard de l'âge des locuteurs?

<sup>4</sup> Tousignant 1987a a montré un conditionnement phonétique de la variation. En ce qui concerne les données de 1984 et 1995, il y a beaucoup plus d'individus qui manifestent un usage catégorique de la variante innovatrice. Cependant, nous poursuivons actuellement l'étude d'un conditionnement phonétique possible chez la minorité d'individus qui continuent (en 1984 et 1995) à utiliser au moins 20 % de variante [r].

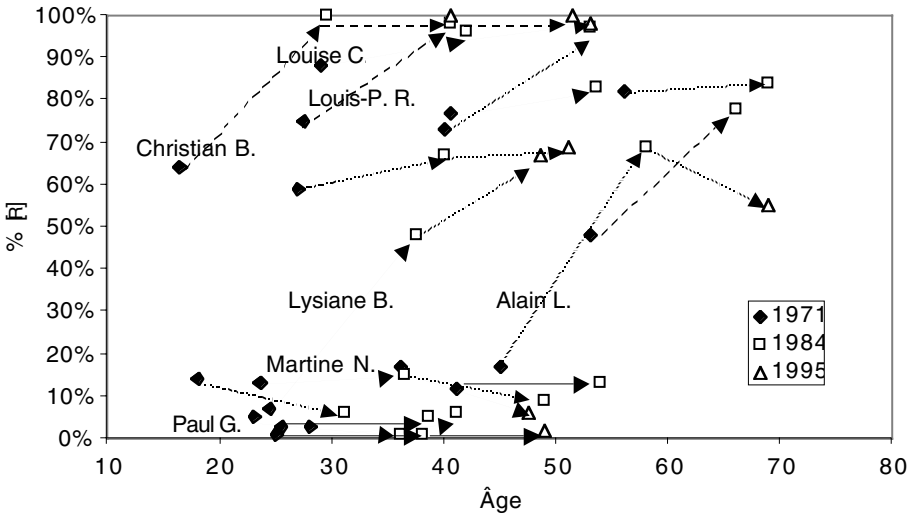


Fig 1 : Trajectoires individuelles de la progression du [R] selon l'âge et la date

La Figure 1, qui représente l'âge des locuteurs sur l'axe horizontal, indique que ce ne sont pas les plus jeunes qui manifestent la plus grande tendance à adopter le changement. En fait, les locuteurs à tendance conservatrice avaient pour la plupart moins de 30 ans en 1971 et se retrouvent dans la même section du graphique 13 et 24 ans plus tard. En conséquence, pour ce changement phonétique par en dessus, une fois dépassé l'âge critique, on n'est pas plus susceptible d'adopter le changement si on est dans la vingtaine que si on est plus âgé. Ce résultat se confirme par le calcul de l'âge moyen en 1971 des 7 locuteurs qui adoptent le changement (33.4 ans) en contrepartie des 11 qui ne l'adoptent pas (31.1 ans), une différence non significative.

En fait, l'adoption de ce changement par des individus ayant déjà dépassé l'âge critique semble fortement influencée par l'origine sociale, comme en fait foi la Figure 1, qui présente les trajectoires individuelles de la progression du [R] postérieur. La figure indique clairement que les locuteurs les plus enclins à l'adoption de la nouvelle forme se retrouvent dans les groupes sociaux intermédiaires et supérieurs (représentés par les traits et le pointillé). Quant aux locuteurs des groupes socioprofessionnels moins élevés (représentés par une ligne continue), ils montrent peu d'empressement à adopter la nouvelle norme communautaire.

## 5.2 Les formes simples et composées des pronoms non clitiques au pluriel

Un autre changement plus récent concerne la diminution des formes composées des pronoms toniques (les formes *nous autres* ou *eux autres*) au profit des formes simples comme *nous* et *eux*. Les formes avec *autres*, très fréquentes en français québécois, ont longtemps été considérées comme une caractéristique qui distingue cette variété du français hexagonal. Ainsi les formes composées avec *autres* sont totalement absentes d'un corpus de français régional recueilli en Picardie (Coveney 2000) alors que leur usage s'avère largement répandu en français montréalais. La fréquence de cet usage fait de la forme avec *autres* la variante non marquée des pronoms toniques au pluriel, et dénuée d'ailleurs de toute considération emphatique contrairement à ce que les écrits normatifs auraient pu laisser entendre (Blondeau 1999). Les exemples (1) et (2) deux illustrent l'alternance possible en français québécois :

- (1) C'est pas tout organisé comme *nous autres* là c'est chacun qui arrive  
 puis quand ces trois quatre dossiers puis qui s'en va puis ça: puis là: bien:  
 des fois la communication est peut-être pas: aussi bonne que si on fait  
 une tournée comme: comme on fait *nous*, tous les jours.  
 (25'95 [Christian B.])<sup>5</sup>
- (2) *Nous* on filtre les clients les institutions financières filtrent les clients  
 puis *eux autres* les filtrent puis malgré tout ça fait qu'imaginez.  
 (7'95 [Lysiane B.])

Comme la Figure 2 l'indique, bien que les formes avec *autres* demeurent l'usage habituel, l'analyse de la variation en français montréalais a montré que les variantes simples – les formes *nous* et *eux*, par exemple – voient une augmentation de leur usage entre 1971 et 1995 passer de 8 % à 29 % pour la cohorte de 12 individus interviewés à trois reprises. La montée de l'usage des formes simples des pronoms au cours de la période à l'étude correspond à un processus de spécialisation sociostylistique dans lequel les deux variantes sont impliquées<sup>6</sup>. Ainsi, le contexte de formalité semble jouer un rôle important dans l'augmentation des formes simples, un patron de variation stylistique respecté par tous les locuteurs de la communauté linguistique peu importe leur position

5 Les informations entre parenthèses réfèrent au numéro de l'informateur, à l'année d'enregistrement et au pseudonyme attribué à l'informateur.

6 Une analyse des facteurs extralinguistiques contraignant la variation a démontré que la variante simple est associée aux locuteurs des couches socioprofessionnelles supérieures et aux femmes, de même qu'aux thèmes de discussion reliés à la formalité et aux situations de communication plus surveillées (Blondeau 1999).

sur le continuum social, de sorte qu'on peut accoler à cette variable le statut de marqueur sociolinguistique.

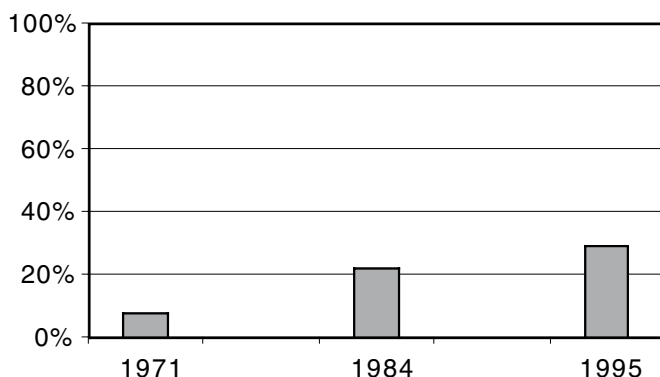


Fig 2 : Formes simples des pronoms toniques du pluriel

L'examen des trajectoires individuelles, axe central de cet article, éclaire d'une autre perspective ce que nous savons des changements en cours à l'échelle communautaire. La prochaine section rend compte des trajectoires individuelles des variantes en progrès et les met en relation avec l'histoire individuelle de certains locuteurs de la communauté.

## 6. Trajectoires individuelles et changements linguistiques

À partir de ces résultats généraux et des trois hypothèses formulées ci-dessus, nous pouvons maintenant passer à l'étude des 14 locuteurs du sous-échantillon suivi jusqu'en 1995. Parmi ces 14 locuteurs pour lesquels les deux variables ont été étudiées, il y a un groupe de 6 jeunes susceptibles de nous éclairer quant à la première hypothèse :

**Hypothèse 1 : un usager de la nouvelle norme en phonologie aura tendance à adopter un changement plus récent en morphosyntaxe.**

Sur les six, 5 manifestaient lors de leur premier enregistrement l'adoption à 100 % de la variante [R], et le sixième (Charles P.) avait un taux de 93 %. Tous les six ont maintenu l'usage catégorique ou quasi catégorique en 1984 et en 1995 (Charles P. montant à 98 % et 97 % respectivement, des pourcentages non significativement différents de son pourcentage de 1971). L'examen de leur comportement, en ce qui concerne l'innovation pronominale, correspond à nos attentes : tous les six manifestent un taux croissant de l'usage des pronoms toniques au pluriel sans le morphème *autres*. C'est le cas de Manon,

provenant d'un groupe social intermédiaire, et de Claire, Ghislain et Claude, situés plus haut sur l'échelle des occupations socioprofessionnelles. Comme l'illustrent les figures 3 et 4 montrant les courbes de progression pour Claire R. et Manon R., les locuteurs de cette catégorie augmentent leur usage des formes simples des pronoms au cours de leur vie. En somme, tous les locuteurs visés par l'hypothèse 1 suivent le modèle attendu : ils manifestent tous une tendance à l'élimination des pronoms avec *autres*.

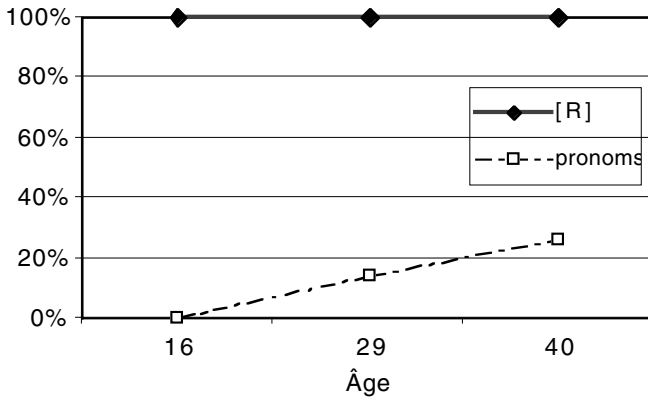


Fig 3 : Claire R.

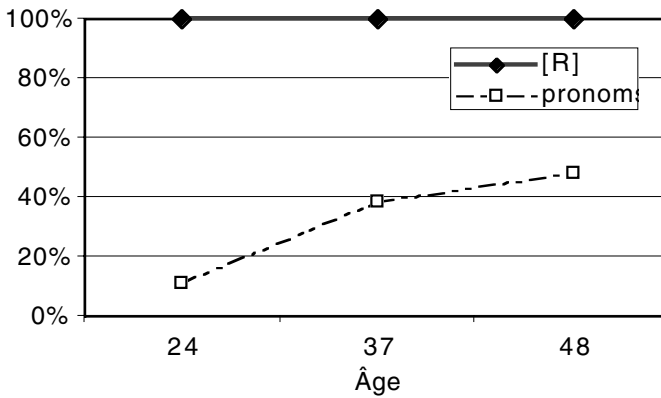


Fig 4 : Manon R.

Parmi les deux jeunes ajoutés à l'échantillon en 1984, Alexandre, un locuteur du groupe socioprofessionnel élevé, était déjà un usager de la forme simple en 1984 et reste stable dans cet usage de l'innovation<sup>7</sup> (une seule occur-

<sup>7</sup> Fait intéressant, le père d'Alexandre, qui a participé à une portion de l'entrevue, montre un usage catégorique des formes composées avec *autres*, ce qui contraste avec son fils, un usager de la nouvelle norme.

rence des formes composées pour 1984 et 1995). Quant à Yannick, d'origine sociale plus modeste, il augmente légèrement son taux d'usage des formes simples, confirmant ainsi notre première hypothèse.

**Hypothèse 2 : un conservateur en phonologie peut adopter ou refuser un changement en morphosyntaxe, comme celui observé à propos des pronoms toniques.**

Martine N. et Paul G., âgés respectivement de 23 et 25 ans en 1971, peuvent être qualifiés de conservateurs en ce qui a trait à leur production du /r/ puisqu'ils maintiennent leur usage prédominant du [r] apical, l'ancienne norme communautaire. Voyons comment ces deux locuteurs issus de milieu ouvrier se comportent à l'égard des deux variables à l'étude.

Chez Martine N., on ne note aucune progression du [R] postérieur, qui correspond pourtant à la nouvelle variante introduite par sa génération, comme l'indique la Figure 5. Au contraire, les données montrent une légère diminution du nouveau [R] en 1995. Cependant, cette locutrice, qui connaît, il faut le souligner, une mobilité sociale ascendante entre 1971 et 1984, augmente son usage des formes simples des pronoms forts. En faisant montre d'une sensibilité au processus de spécialisation sociostylistique que connaissent les pronoms forts au pluriel, cette femme adopte un comportement similaire à celui d'autres membres de catégories sociales supérieures de sa communauté linguistique. Son comportement illustre le fait qu'un locuteur peut garder la phonologie acquise dans sa jeunesse tout en s'ajustant à de nouveaux modèles d'usage en ce qui a trait à un niveau du système linguistique qui, selon les hypothèses sur l'âge critique de l'acquisition, serait plus malléable au cours de la vie.

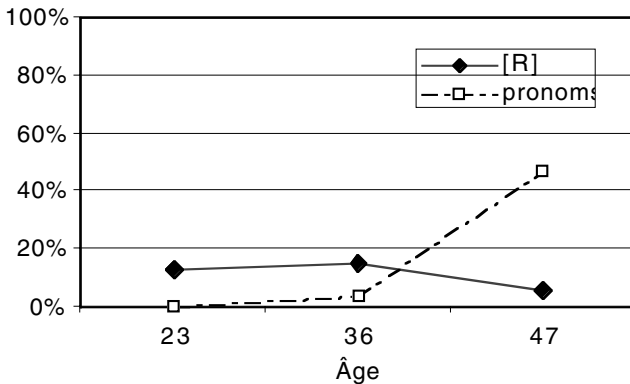


Fig 5 : Martine N.

Par contre, Paul G., provenant du même groupe d'âge, n'adopte ni l'un ni l'autre de ces changements. Paul G., qui est l'un des locuteurs les plus volubiles

du corpus, fait un usage de la variation caractéristique de la classe ouvrière comme l'ont montré plusieurs autres études sur son comportement linguistique (Rains 1992). En fait, pour les deux variables qui nous intéressent, il n'adopte aucunement les variantes en progression, et son comportement demeure remarquablement stable tout au long de la période, tel qu'en fait foi la Figure 6. En refusant d'introduire de nouvelles variantes à son répertoire, il fait montre d'insensibilité aux normes de prestige de la communauté linguistique.

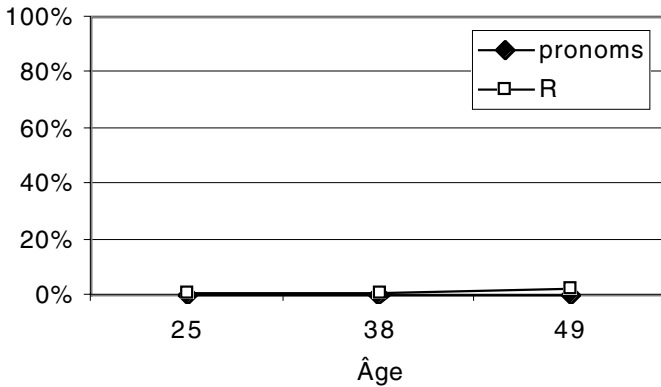


Fig 6 : Paul G.

Vu son idéologie de solidarité ouvrière, il est même possible d'interpréter son comportement comme un rejet des ces normes. L'injustice sociale qu'il dénonce envers les ouvriers comme lui en 1971 le révolte toujours en 1984 lorsqu'il critique le Parti Québécois, comme l'illustrent ces deux extraits en (3) et (4) :

- (3) Parce que nous autres on est des déchets de société. Nous autres on a pas le droit à rien: On a pas le droit: un: Un gars qui s'achète un char il se met dans la rue en partant. Pourtant les gars comme Trudeau puis le diable à quatre ils en ont même pas besoin de s'en acheter. Ils en ont cinq six, c'est fourni par le gouvernement. Le gaz est payé par le gouvernement. Ils ont leur chauffeur, c'est des salaires du gouvernement. Ils vont dans les hôtels. [1971]
- (4) En réalité j'étais pas péquiste j'étais pour une cause. Tu sais je veux dire: Je croyais là c: ces gens là ils s'emmènent là puis là ils te disent que c'est quasiment un parti ouvrier qu'ils ont parti. Tu sais le petit là bien on va s'en occuper. Le petit, c'est toi ça. C'est toi qui paies pour tout le monde mais: Là ça fait huit ans puis tu te dis: "Câlce qui c'est qui paie?" {Commentaire à voix basse pour ceux qui ont entendu son

sacre} Tu vois encore là. {rire général} Qui c'est qui paie pour tout le monde? C'est encore le même petit. Il y a pas de changement. [1984]

Comme l'hypothèse 2 offre deux options, elle n'est pas susceptible d'être infirmée par l'examen du comportement de la variable morphologique. Notons que la relation d'implication que nous avons proposée entre les niveaux phonétique et morphologique suppose que lorsqu'il y a **innovation** phonétique, il devrait y avoir innovation morphologique, mais que l'inverse n'est pas impliqué par l'hypothèse.

Examinons maintenant la troisième hypothèse, qui vise les individus ayant un comportement phonologique variable, et qui tendent vers l'adoption de l'innovation.

**Hypothèse 3 : un comportement variable en direction de l'adoption du changement en phonologie s'accompagne généralement d'un comportement en faveur du changement en morphosyntaxe.**

Rappelons qu'il y avait 6 locuteurs visés par la première hypothèse et 2 par la seconde, ce qui laisse 6 locuteurs du sous-échantillon ayant été suivi jusqu'en 1995. Sur ces 6, il y en a 5 qui tendent, à travers le temps, vers l'adoption de la variante [R]. Ces locuteurs figurent au Tableau 3.

Tableau 3

Pourcentage de la variante [R] à travers le temps pour les 5 locuteurs manifestant une tendance significative vers l'innovation

LOCUTEUR	ÂGE EN 1971	1971		1984		1995
Alain L.	45	17%	<	69%	>	55%
Louise C.	29	88%	<	96%	=	98%
Christian B.	27	75%	<	98%	=	100%
Lysiane B.	24	7%	<	48%	<	67%
Louis-Pierre R.	16	64%	<	100%	=	100%

En ce qui a trait à cette troisième hypothèse, les résultats sont plus complexes. Le comportement de l'un des cinq locuteurs va nettement à l'inverse de nos attentes. Louise, qui avait déjà un usage de près de 90 % du nouveau [R] en 1971, ne se montre pas sensible à la spécialisation sociostylistique des pronoms. On peut toutefois penser que le trait du [R] postérieur avait été acquis dès l'enfance puisqu'elle séjournait fréquemment dans une région hors de la zone dialectale du [r] apical. Par ailleurs, le fait qu'elle n'adopte pas les formes simples des pronoms et conserve les formes composées avec *autres* et *ce*, peu importent les contraintes stylistiques, n'est pas si étonnant à cause entre autres



de la stabilité sociale qui la caractérise tout au long de sa vie (elle fait partie du groupe socioprofessionnel intermédiaire).

Par contre, trois des locuteurs (Alain, Christian et Louis-Pierre) suivent le modèle attendu. Penchons-nous d'abord sur les cas de Louis-Pierre, l'un des plus jeunes locuteurs en 1971, et de Christian B., étudiant en médecine au milieu de la vingtaine dans le corpus original. Dans leur entrevue de 1971, ces locuteurs présentent tous deux un comportement variable à l'égard du [R]. En effet, tous les deux utilisent le nouveau [R] dans plus de 60 % des cas dès 1971 et font montre d'une augmentation de sa fréquence au cours de la période étudiée. En fait, ils atteignent tous les deux un taux élevé dès 1984. Leur comportement individuel est donc assujéti au changement qui a cours dans la communauté dans son ensemble. Leur comportement va dans la même direction en ce qui a trait à l'usage des pronoms. En 1971, ils sont encore aux études, mais en 1984 et 1995, ils occupent des emplois situés au haut de l'échelle socioprofessionnelle et atteignent un niveau avancé dans leur carrière.

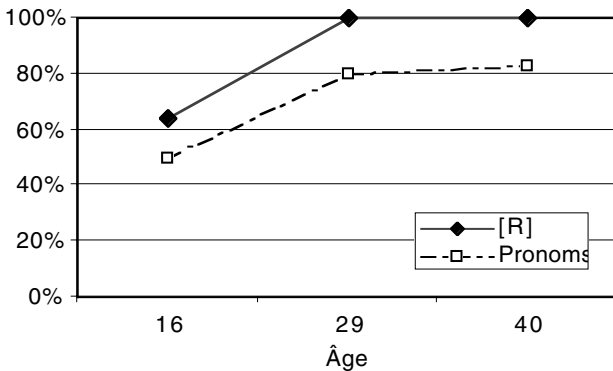


Fig 7 : Louis-Pierre R.

Le cas de Louis-Pierre, illustré à la Figure 7, mérite l'attention. En fait, ce Montréalais d'origine travaille maintenant dans une ville hors de l'aire dialectologique du [r] apical, ce qui peut contribuer à expliquer son adoption si rapide du nouveau trait. Par ailleurs, en 1984, il est interviewé à son bureau (de professeur d'université), ce qui peut aussi contribuer à encourager un certain usage normatif. Quant à Christian B., dont la trajectoire apparaît à la Figure 8, son comportement est similaire, bien qu'il n'ait pas connu une mobilité géographique à l'extérieur de la zone d'influence de l'ancienne norme apicale. En fait, la différence entre ces deux locuteurs repose sur le fait que Christian devient sensible au pattern de spécialisation sociostylistique des pronoms plus tardivement que Louis-Pierre. Chez Louis-Pierre, un locuteur plus jeune – il avait tout juste 16 ans lors de la première entrevue – l'augmentation s'avère plus sensible

entre 1971 et 1984, alors que chez Christian, le progrès le plus notable a cours entre 1984 et 1995.

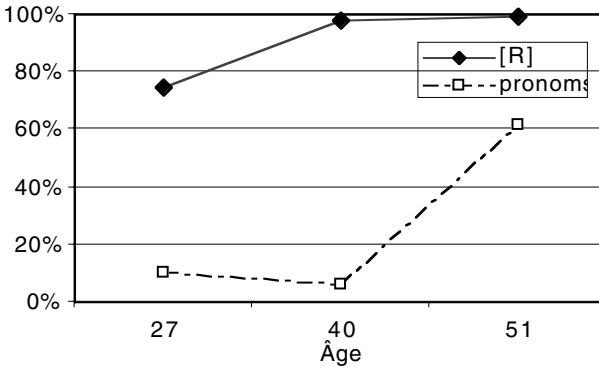


Fig 8 : Christian B.

Le plus vieux des locuteurs interviewés à trois reprises, Alain L., avait déjà 45 ans en 1971. À cette époque, il faisait un usage du [R] postérieur de 17 %, et on constate chez lui également une nette augmentation du taux de [R] postérieur en 1984, moment où il atteint un taux de 70 %. Il est intéressant de noter que même au milieu de la quarantaine, ce locuteur, situé dans un groupe socioprofessionnel intermédiaire, fait montre d'un ajustement significatif dans sa production de [R] postérieur comme l'indique la Figure 9. Toutefois, son comportement en 1995 ne montre pas de nouvelle progression bien qu'il atteigne un niveau nettement plus élevé qu'en 1971, soit 55 %. Par ailleurs, la courbe de ses [R] est remarquablement parallèle à la courbe concernant l'usage des formes simples des pronoms forts.

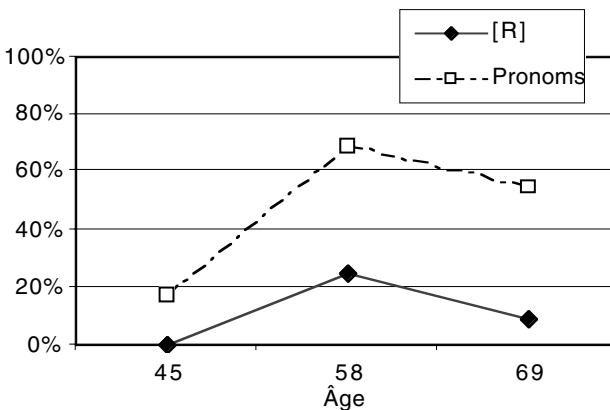


Fig 9 : Alain L.

Si on examine sa trajectoire personnelle, on constate qu'entre 1971 et 1984, ce locuteur était au milieu de sa carrière professionnelle. Son entrevue de 1984 a d'ailleurs lieu à son travail de vendeur d'automobiles, un contexte qui a peut-être favorisé un ajustement en faveur de la norme. En 1995, à 69 ans, il livre son entrevue à son domicile et explique qu'il a quitté la vie active et connaît certains ennuis de santé. Il se peut que cette nouvelle étape dans sa vie, de même que la situation d'interaction moins tendue qu'en 1984, l'amène à utiliser relativement moins de formes associées au contexte de formalité. Cela dit, ce locuteur, qui au milieu de la quarantaine fait montre d'un ajustement considérable au cours de sa vie, illustre que le système individuel peut parfois être plus malléable que les hypothèses sur l'âge critique de l'acquisition ne le laissent entendre.

Par ailleurs, les contraintes sociales concernant l'adoption des changements ne sont pas catégoriques, puisqu'il n'y a pas que les locuteurs d'origine sociale plus élevée ou intermédiaire qui prennent part au changement. À ce titre, le cas de Lysiane B. mérite réflexion :

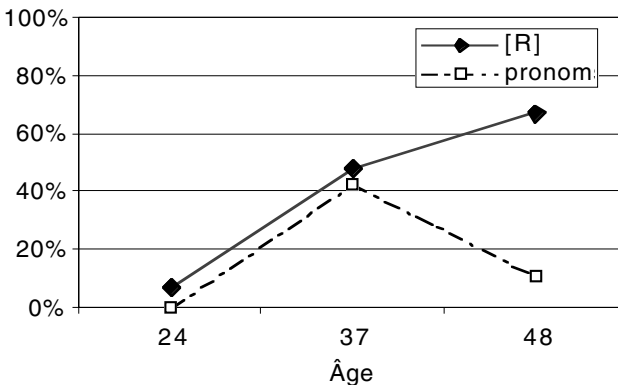


Fig 10 : Lysiane B.

Lysiane B., âgée de 24 ans en 1971, est d'origine modeste. En 1971, sa prononciation du /r/ était caractéristique de l'ancienne norme montréalaise. Toutefois, contrairement à Paul G. ou Martine M., qui conservent le [r] apical au cours de leur vie, son comportement change en direction de la nouvelle norme communautaire très rapidement tel qu'en fait foi la Figure 10. En fait, Lysiane est la seule locutrice de milieu ouvrier à avoir changé son pattern apical de manière aussi radicale. Il est intéressant de noter, relativement à l'hypothèse de la période critique, qu'en 1995 son niveau de [R] atteint 70 %. Lysiane B. se montre également très rapidement sensible à la spécialisation sociostylistique des pronoms comme l'indique le progrès de son usage des formes simples

entre 1971 et 1984, bien qu'on constate une augmentation moins forte entre 1971 et 1995.

Comment expliquer le comportement de ce cette locutrice? Dès ses premières études, Labov 1966 a indiqué qu'il fallait dépasser les distinctions sociologiques traditionnelles pour expliquer certains comportements linguistiques. En fait, il a démontré que la mobilité sociale constituait une variable explicative cruciale dans la compréhension du comportement et du changement linguistiques. On doit interpréter le comportement de Lysiane à la lumière de cette explication. Lysiane B., originaire d'un milieu ouvrier en 1971, occupait en 1984 une position intermédiaire sur l'échelle sociale. En fait, si nous avons eu à la catégoriser en 1984 et 1995, la ligne qui l'identifie à la figure 10 serait passée de la ligne continue en 1971 à la ligne pointillée pour les deux années subséquentes, comme d'ailleurs pour Martine dont nous avons parlé précédemment.

Alors qu'en 1971, elle travaillait dans une usine et indiquait avoir laissé l'école après sa 9<sup>e</sup> année, Lysiane a ensuite quitté cet emploi pour devenir vendeuse puis a créé sa propre entreprise. La mobilité sociale qu'elle a connue s'accompagne d'un changement très net de son comportement linguistique. Sa trajectoire sociosymbolique peut se clarifier à partir de quelques extraits d'entrevues à plusieurs années d'intervalle. Les commentaires qu'elle émet en ce qui a trait à sa propre situation socioprofessionnelle ou à celle de son mari (passé de l'usine au bureau) en (5) et (6), de même que les changements dans ses goûts en matière de loisir (passant du jeu de quilles au golf), en (6) et (8), illustrent très clairement sa trajectoire sociosymbolique ascendante. Nous pourrions affirmer que son adoption des nouvelles variantes linguistiques, caractéristiques d'un changement par en dessus, fait partie de sa trajectoire sociosymbolique.

### L'emploi

(5) Lysiane, 24 ans en 1971

Lysiane. Mon mari: il va avoir: vingt-cinq ans le onze novembre.

Int. Qu'est-ce-qu'il fait? Comme travail?

Lysiane. Il travaille à Coca-Cola. Ça fait pas tellement longtemps parce qu'il travaillait dans le bureau avant, maintenant il travaille sur: dans le plant là. Ils: c'est lui qui: ils font l'encapitulation. Les cans là, les cans de liqueurs.

Int. C'est lui qui fait les bouteilles ou...

Lysiane. Non lui il se trouve à être: dans le: Il se trouve à faire les concentrés là les sirops ces affaires-là. Le liquide pour: avant de: l'encapitulation.

- Int. Ça doit être compliqué?  
 Lysiane. Bien ils ont des recettes.  
 Int. Cé: c'est qu'est-ce: Cuisinier pour Coke? C'est: non: comment qu'est ce qu'il: C'est quoi son titre là-bas?  
 Lysiane. C'est lui qui fait les sirops. Ils appellent ça un sirupman.  
 L'homme du sirop. Département du sirop.

(6) Lysiane, 37 ans en 1984

Puis disons qu'après ça j'ai été appelée à l'usine. J'ai retourné là-bas puis j'ai fait Tupperware en même temps. J'ai fait ça pendant deux ans justement pour avoir un cash sur une maison. Alors avec le cash de la maison puis le travail que mon mari avait: recommencé aussi. Il travaille dans des bureaux puis il faisait de l'université pour étudier aussi. Or tout ça là c'était beaucoup beaucoup mais on avait pas d'enfant à ce moment là.

### Les loisirs

(7) Lysiane, 24 ans en 1971

Ah la lutte ça c'était le programme à mon grand-père. On en mangeait des coups quand on était assis au côté de lui. Il était là "Donne donc donne-lui donc" il donnait des bons coups de coude. Fallait lui laisser sa place. On a regardé ça mais: j'aimais bien regarder le bowling aussi parce que j'aimais bien ça. J'ai joué quatre ans au bowling. J'aimais bien ça. J'étais pas championne mais: c'est un sport.

(8) Lysiane, 37 ans en 1984

Mais moi j'ai toujours été bien préoccupée par la vente. Alors je pense que c'est dans le business là, quand tu es en commerce tu as pas le temps de voir d'autres choses. Mais là j'ai l'intention de suivre des cours de golf. Puis je le sais pas. Il y a des cours d'anglais que j'aurais aimé suivre définitivement.

Revenant à notre question de départ, nous pourrions dire que Lysiane B. semble aller aussi loin qu'elle le peut dans son adoption des variantes prestigieuses. Partant d'un niveau très faible de [R] postérieur d'à peine 7 % en 1971, la barre était très haute pour elle. Son exploit a davantage été de franchir une distance importante très rapidement que d'avoir dépassé d'autres locuteurs de son groupe d'âge puisqu'elle atteint un niveau de 67 %, outrepassé par plusieurs autres locuteurs variables en 1995. Peut-être que Lysiane a atteint une certaine limite dans sa trajectoire des [R] et que l'hypothèse de la période critique viendrait ainsi freiner sa mobilité. Ainsi, l'ajustement entraîné par une mobilité sociale ascendante pourrait être ralenti par des contraintes liées à l'âge

critique de l'acquisition. On pourrait avoir un commentaire du même ordre quant à son usage des formes simples des pronoms toniques, qui atteint un sommet en 1984 puis décroît en 1995. Cette inconstance de l'usage suggère que Lysiane, en dépit de sa propension à la mobilité sociale et linguistique, n'a pas encore maîtrisé toutes les nuances et différences liées à l'usage variable des formes. Il faut aussi rappeler que la variante en progrès, les formes simples, étroitement reliée à la formalité, se rattache au registre écrit. Or, Lysiane, malgré une mobilité sociale ascendante, a achevé ses études en 9<sup>e</sup> année, de sorte qu'elle n'a pas profité très longtemps du contexte normatif scolaire agissant en faveur de la maîtrise de cette nouvelle variante qui lui demeure étrangère sous certains aspects. Ainsi, le statut sociostylistique des variantes doit être pris en considération dans l'interprétation des trajectoires individuelles. Enfin, on peut aussi invoquer comme interprétation que les niveaux intermédiaires d'usage dont Lysiane fait preuve pourraient provenir d'ajustements liés à sa double appartenance sociale. Mais pour poursuivre cette réflexion passionnante, il faudra examiner plus en détail les modèles de variation intra-individuelle repérables dans son comportement.

Des études de même type portant sur d'autres variables en changement dans la communauté nous permettront d'avancer plus loin sur cette question. En particulier, l'examen de changements initiés par des pressions par en dessous pourrait nous éclairer. Nous pouvons en dernier lieu, et à des fins exploratoires, examiner de nouveau le cas de Paul G. à la Figure 11. Ce locuteur a été indifférent aux deux changements en cours discutés précédemment. Toutefois, une étude de son comportement à l'égard de changements typiques des pressions par en dessous pourrait nous permettre d'entrevoir une autre facette de son comportement linguistique.

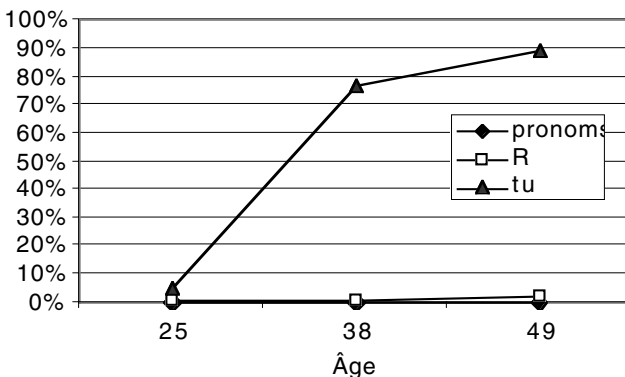


Fig 11 : Paul G.

Au contraire des deux premiers changements discutés, son usage de la forme *tu* indéfinie croît considérablement au cours de la période étudiée<sup>8</sup>. À la lumière de ce nouveau fait, il n'y a donc pas chez lui une imperméabilité au changement linguistique comme aurait pu le laisser entendre son comportement à l'égard des deux variables précédentes. En fait, on pourrait interpréter son comportement comme un refus d'accepter les normes prescriptives au profit de normes locales, attitude souvent caractéristique des locuteurs masculins de la classe ouvrière, comme l'a montré Trudgill 1972.

## 7. Conclusion

Ayant en tête les hypothèses sur l'âge critique de l'acquisition, nous voulions contraster deux variables en changement dans la communauté linguistique, afin de voir si elles étaient porteuses de différences sur le plan de leur progression au cours de la vie des individus. Rappelons que ces deux variables, caractéristiques de changement en cours, ont été choisies parce qu'elles avaient aussi comme point commun leur rattachement aux changements initiés par des pressions par en dessus. Cependant, ces deux variables se différencient, puisqu'elles relèvent de niveaux distincts de l'organisation linguistique. Le changement dans la prononciation du /r/ se rattache à la phonétique, un niveau en principe acquis à un âge précoce chez l'individu et démontrant peu de malléabilité au cours de la vie. La seconde variable, l'usage de la variation des formes simples et composées des pronoms, relève de la morphosyntaxe et comporte une forte composante lexicale. Pour ce niveau de l'organisation linguistique, les travaux sur l'acquisition indiquent que les systèmes individuels s'avèreraient plus flexibles.

L'examen du comportement linguistique d'individus rencontrés à trois reprises au cours de leur vie nous a permis de mettre en lumière certaines régularités ainsi que de formuler et d'illustrer trois hypothèses de travail. Nous avons vu que, soumis au conditionnement de leur origine sociale, certains locuteurs peuvent modifier leur usage phonétique variable d'un trait s'ils ont acquis un certain seuil de variabilité dans l'enfance. Ainsi, les locuteurs faisant

---

<sup>8</sup> Ce résultat provient d'une étude en cours dans laquelle l'usage des formes génériques des pronoms est calculé à partir du total des pronoms d'adresse et génériques de la deuxième personne, au singulier et au pluriel (Sankoff, Blondeau et Charity 2001). L'interprétation de ce résultat, encore préliminaire, sert ici des fins prospectives puisque cette analyse sera étendue à l'ensemble des locuteurs réinterviewés à trois reprises lors d'une étape ultérieure. Toutefois, il confirme la tendance dégagée d'une analyse en temps réel, qui avait montré une augmentation importante de l'usage générique de *tu* entre 1971 et 1984 (Thibault 1991).

déjà montre d'un usage variable du [R] dans leur jeunesse peuvent continuer d'avancer dans la direction du changement au cours de leur vie. Ces locuteurs ont tendance à être également sensibles à d'autres changements typiques des pressions par en dessus comme dans le cas de l'usage des pronoms, un changement en principe plus facile à adopter plus tardivement dans la vie. Par ailleurs, certains individus, soumis à des pressions sociales, peuvent modifier considérablement leur usage au cours de la vie. Le cas de Lysiane et de Manon, toutes deux en ascension sociale, va dans ce sens. De surcroît, en nous attardant sur la trajectoire sociosymbolique de Lysiane, nous avons vu comment certains individus peuvent dépasser les limites du possible.

Enfin, il convient de souligner la pertinence d'étudier des variables sociolinguistiques pour comprendre des phénomènes microsociologiques qui dépassent parfois les indicateurs généraux de l'origine sociale, comme l'occupation et la scolarité. Tout porte à croire que les fluctuations de goûts, de style, de même que l'usage de certaines variables linguistiques ne sont pas toujours imputables au hasard ou au libre arbitre. Ces fluctuations individuelles peuvent en fait traduire une hétérogénéité sociale des personnes en ce sens qu'elles peuvent témoigner d'allégeances multiples reliées à des motivations et à des contraintes sociales. En définitive, l'étude de la variation sociolinguistique chez les individus a toute sa pertinence puisqu'elle reflète précisément cette hétérogénéité sociale des personnes.



## ANNEXE. — INFORMATIONS SUR LES LOCUTEURS

LOCUTEUR	#	IDENTITÉ	ÂGE*	CLASSE SOCIALE**
	126	Yannick C.	(4)	2
	121	Alexandre P.	(7)	1
	49	Claire R.	16	1
	92	Louis-Pierre R.	16	1
	46	Marcel V.	18	2
	13	Ghislain N.	20	1
	117	Charles P.	22	1
	1	Martine N.	23	2
	52	Michel L.	23	3
	34	Manon R.	24	2
	7	Lysiane B.	24	3
	6	Marcel P.	25	3
	2	Paul G.	25	3
	25	Christian B.	27	1
	65	Arthur P.	27	2
	27	David S.-M.	28	3
	8	Louise C.	29	1
	11	Rolande P.	36	3
	15	Henriette N.	38	3
	66	Diane R.	40	2
	19	Pierrette B.	40	3
	51	Rita C.	41	3
	104	Alain L.	45	2
	75	Joseph R.	53	1
	84	Lucille R.	56	2

\* Le chiffre correspond à l'âge des informateurs en 1971. Yannick C. et Alexandre P. n'ont accordé d'interview qu'en 1984 et 1995, ce qui s'explique par le fait qu'ils n'avaient que 4 et 7 ans en 1971.

\*\* Classe sociale : 1 = élevée, 2 = intermédiaire, 3 = ouvrière

## Références

- BLONDEAU, H. 1999 *Parcours d'un marqueur sociolinguistique. Les pronoms non clitiques du pluriel en français parlé de Montréal*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- BLONDEAU, H. 2001 «Real-time changes in the paradigm of personal pronouns in Montreal French», *Journal of sociolinguistics* 5-4 : 453-474.
- CEDERGREN, H. 1987 «The spread of language change : verifying inferences of linguistic diffusion», *Georgetown University Round Table on Language and Linguistics*, p. 45-60.
- CHAMBERS, J.K. 1992 «Dialect acquisition», *Language* 68 : 673-706.
- CLERMONT, J. et H. CEDERGREN 1979 «Les "R" de ma mère sont perdus dans l'air», dans P. Thibault et coll., *Le français parlé : études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research, p. 13-28.
- COVENEY, A. 2000 «Vestiges of *nous* and the 1st person verb in informal spoken French», *Language Sciences* 22 : 447-481.
- JOHNSON, S.J. et E.L. NEWPORT 1989 «Critical period efforts in second-language learning: The influence of maturational state on the acquisition of English as a second language», *Cognitive Psychology* 21 : 60-99.
- KELLERMAN, E. 1995 «Age before beauty: Johnson and Newport revisited», dans L. Eubank, L. Selinker, S. Smith et coll., *The current state of interlanguage: Studies in honor of William E. Rutherford*, Amsterdam, Benjamins, p. 219-231.
- KIM, E.-J. 1997 «The sensitive periods for the acquisition of L2 lexico-semantic and syntactic systems», *Proceedings of the annual Boston University Conference on Language Development* 21-2 : 354-365.
- LABERGE, S. 1977 *Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- LABOV, W. 1966 «The effect of social mobility on linguistic behavior», dans S. Lieberman et coll., *Explorations in Sociolinguistics, Sociological Inquiry*, p. 186-203.
- LABOV, W. 1994 *Principles of linguistic change* Volume I, Oxford, Blackwell.
- LABOV, W. 1995 «The two futures of linguistics», dans Ik-Hwan Lee et coll., *Linguistics in the Morning Calm 3: Selected Papers from SICOL 1992*, Séoul, Hanshin, p. 113-148.
- LENNEBERG, E. H. 1967 *Biological Foundations of Language*, New-York, Wiley.
- MORIN, Y.-C. 1982 «De quelques [l] non étymologiques dans le français du Québec : notes sur les clitiques et la liaison», *Revue québécoise de linguistique* 11-2 : 9-47.
- PAYNE, A. 1980 «Factors controlling the acquisition of the Philadelphia dialect by out-of-state children», dans W. Labov et coll., *Locating Language in Time and Space*, New-York, Academic Press, p. 143-178.
- RAINS, C. 1992 «"You die for life" : On the use of poetic devices in argumentation», *Language in Society* 21 : 253-276.

- SANKOFF, D., G. SANKOFF, S. LABERGE et M. TOPHAM 1976 «Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale», *Cahiers de Linguistique de l'Université du Québec* 6 : 85-125.
- SANKOFF, G., H. BLONDEAU et A. CHARITY 2001 «Individual roles in a real-time change: Montreal (r-r) 1947-1995», dans H. van de Velde, R. van Hout et coll., 'r-atics': *Sociolinguistic, phonetic and phonological characteristics of /r/*, Bruxelles, ILVP.
- SANTERRE, L. 1979 «Le r apical montréalais en régression rapide», *Protée* : 117-132.
- SINGLETON, D. 1995 «Introduction», dans D. Singleton, Z. Lengyel et coll., *The age factor in second language acquisition: A critical look at the critical period hypothesis*, Clevedon (Angleterre), Multilingual Matters, p. 1-29.
- THIBAUT, P. 1991 «La langue en mouvement : simplification, régularisation, restructuration», dans *Ces langues que l'on dit simples*, Paris, LINX 25 : 79-92.
- THIBAUT, P., et D. VINCENT 1990 *Un corpus de français parlé. Montréal 84 : historique, méthodes et perspectives de recherche*, Québec, Département de langues et linguistique, Université Laval.
- TOUSIGNANT, C. 1987a *La variation sociolinguistique : modèle québécois et méthode d'analyse*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- TOUSIGNANT, C. 1987b «Les variantes du /R/ montréalais : contextes phonologiques favorisant leur apparition», *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 6-3 : 73-113.
- TRUDGILL, P. 1972 «Sex, covert prestige and linguistic change in urban British English», *Language in Society* 1 : 179-195.
- VINAY, J.P. 1950 «Bout de la langue ou fond de la gorge?», *French Review* 23-6 : 489-498.
- VINCENT, D., M. LAFOREST et G. MARTEL 1995 «Le corpus de Montréal 1995 : adaptation de la méthode d'enquête sociolinguistique pour l'analyse conversationnelle», *Dialangue* 6 : 29-46.